

Le /ɛ/ ouvert: Voyelle conflictive?

Ernesto Garrote D.

LE PROBLÈME

Y a-t-il vraiment un /ɛ/ ouvert dans le système vocalique du français actuel? Oui, certes, mais la question n'est pas gratuite.

En effet, pour cette voyelle plus que pour d'autres¹, on se heurte fréquemment avec la réalité phonétique des faits qui parfois va à l'encontre des règles de distribution graphique données par l'orthoépée.

Prenons par exemple le mot *maison*: la graphie -ai, même en syllabe inaccentuée, devrait nous donner un /ɛ/ ouvert, d'après la phonétique normative. Or, il y a toutes les chances d'entendre ce mot prononcé avec un E moyen sinon avec un /e/ fermé.

On pourrait peut-être nous objecter qu'il s'agit dans l'exemple précédent d'un /ɛ/ en syllabe inaccentuée, position dans laquelle le /ɛ/ tend à disparaître au bénéfice d'un /e/. Soit!

Prenons donc un exemple avec /ɛ/ ouvert en syllabe accentuée. Soit le mot *valet*, où nous avons la graphie *et* accentuée en position finale absolue, graphie qui devrait donner un /ɛ/. La prononciation /valɛ/, devrait, à son tour, nous permettre d'établir la distinction phonologique avec celle de son homonyme *vallée*, où la graphie -ée se prononce avec /e/. Mais, ceci correspond-il vraiment à la réalité? Autrement dit, les Français prononcent-ils ces deux mots en faisant la différence? Personnellement nous en doutons fort avec Companys: "en position accentuée, en finale absolue, le /e/ domine"².

Nous sommes là en présence d'un problème qui relève de la phonétique diachronique et synchronique à la fois. Or, l'évolution phonétique —diachronie— ne suit pas le même rythme dans les traités de phonétique normative que celui de la réalité des faits phoniques, entendue actuellement —synchronie— tous les jours dans la rue. Il y a là une rupture.

¹Un cas analogue se présente pour /o/ et /o/.

²Companys E., p. 114, *Phonétique Française Pour Hispanophones*. Hachette et Larousse, Paris 1966.

S'il est vrai que la différence phonétique —et par conséquent phonologique, dans ce cas— entre les mots *vallée* /e/ et *valet* /ɛ/ a peut-être eu lieu dans le passé, nous croyons qu'aujourd'hui elle ne correspond plus à la réalité; si cette distinction est encore parfois établie, ce n'est sûrement qu'à titre exceptionnel.

En plus de quelques éléments sociologiques (éducation et couche sociale du locuteur), il faudrait tenir compte d'un argument géographique: une grande partie des Français —les Méridionaux— ne connaissent pratiquement pas le /ɛ/. Et il ne sont pas les seuls: "l'opposition /e/ — /ɛ/ n'est plus utilisée dans la plupart des régions de France"³. Il paraît, à en croire quelques auteurs, que dans la région parisienne la différence de timbre —très subtile— entre /valé/ et /valé/ est encore observée.

TENDANCES ACTUELLES

S'il est juste d'affirmer "qu'en position inaccentuée la prononciation est le plus souvent hésitante parce que le choix entre les deux timbres dépend de plusieurs tendances qui se trouvent souvent en conflit:

- a. harmonie vocalique. /e/ si la voyelle accentuée est /i/, /y/, /u/, /e/, /o/, /ɔ/; /ɛ/ dans les autres cas;
- b. influence ouvrante d'une consonne subséquente placée dans la même syllabe;
- c. tendance à fermer une voyelle initiale absolue;
- d. analogie d'autres mots de la même famille où la voyelle est accentuée, donc, le plus souvent /ɛ/"⁴...

et, ajouterait-on, que dans des cas tels que les terminaisons -ai, -ais, (ex, je chanterai / je chanterais; je chantai / je chantais ou *vallée* / *valet*..., la tendance actuelle serait, peut-être, celle de prononcer plutôt un E moyen (entre /e/ et /ɛ/) ..., il n'en reste pas moins que certaines prononciations sont inadmissibles et d'autres inévitables. Prenons à titre d'exemple les mots *céder* et *messe*. Alors que *céder* /sedé/ avec deux /e/ choquerait une oreille française, le mot *messe* /mes/ ne sera jamais prononcé avec un /e/.

D'où il se dégage que quelques normes sont encore valables et que d'autres sont presque toujours observées dans les réalisations phonétiques des Français, y compris ceux du Midi:

- a. En syllabe fermée accentuée /ɛ/ est obligatoire. Ex. *messe*, *tête*, *peste*, *perte*, *amer*...
- b. En syllabe ouverte inaccentuée on prononce /e/. Ex. *céder*, *effet*, *maison*⁵.
- c. En syllabe ouverte accentuée /ɛ/ est possible dans les styles très soutenu, recherché ou snob. Ex. *valet*, *cédaît*..., qui se prononcent

³Company E., p. 114 *op. cit.*

⁴Company E., pp. 114-115, *op. cit.*

⁵Dans le cas de *maison*, /ɛ/ ne s'entend guère malgré l'orthographe —ai—.

plutôt avec un E moyen ou /e/ dans la bonne prononciation courante ou standard.

PLAN CONTRASTIF

Pour Fouché, "L'e des mots espagnols *compré*, *pecho*, *queso*, ou *lejos*, *perro*, *rey*, est intermédiaire entre l'/e/ et l'/ɛ/ du français"⁶.

Quant à la voyelle chilienne, nous pensons qu'elle se rapproche beaucoup plus de /e/ fermé français bien que quelques nuances soient encore possibles. D'après les travaux du professeur R. Oroz⁷, au Chili cette voyelle trouve les principales réalisations suivantes:

/e/ en syllabe ouverte. Ex. *cabeza*, *carrera*,... et tout spécialement devant une consonne palatale: Ex. *empeño*, *pecho*;

/e/ après une consonne palatale: Ex. *mujer*, *gente*, *jefe*;

/e/ devant les consonnes *s*, *m*, *n*; Ex. *puesto*, *tiempo*, *tengo*.

/e/ d'une façon générale, en position finale: Ex. *compré*.

Dans les autres cas, les Chiliens prononcent plutôt un E moyen et parfois ouvert.

Ajoutons enfin que, d'après Companys, "Le E moyen espagnol est une voyelle relâchée dont le timbre varie constamment et considérablement selon le contexte. Les deux voyelles françaises, au contraire, sont beaucoup plus tendues, et par conséquent beaucoup plus stables"⁸.

⁶Fouché P., p. XIII, *Traité de Prononciation Française*, Klincksieck, Paris, 1959.

⁷Oroz R., pp. 55 y 56. *La Lengua Castellana en Chile*, Santiago, 1966.

⁸Companys E., p. 57. *op. cit.*